

## **EXTRAIT du REGISTRE** **des Délibérations du Conseil Municipal**

\*\*\*\*\*

**OBJET : Décision modificative 1/2024 – Budget Gendarmerie – Emprunt construction gendarmerie**

Séance du 24 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre avril à dix-huit heures et trente-sept minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le dix-huit avril deux mille vingt-quatre.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 19**

BEVOZ Sébastien, BERGEOT Joël, BOURGEOIS Didier, BROCHET Olivier, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FORAY Gaëlle, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, MARTINE Christine, MASSIRONI Alain, PERNOD BEAUDON Stéphanie, ROSIER Nicole

**Membres absents excusés avec pouvoir : 8**

BILLON-BERTHET Claire pouvoir à Monsieur Patrick GENOD,  
CHAPUIS Gérard pouvoir à Monsieur Didier BOURGEOIS,  
CRETIER Humbert pouvoir à Monsieur Joël BERGEOT,  
GUILLERMET Maria pouvoir à Monsieur Le Maire,  
LYAUDET Stéphane pouvoir à Monsieur Bernard CORTINOVIS,  
MERMILLON Eliane pouvoir à Monsieur Nicole ROSIER,  
PERILLAT Marie-Hélène pouvoir à Monsieur Sébastien BEVOZ,  
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 2**

BOYER Corinne,  
LYAUDET (MARIN) Jessie

**Secrétaire de séance :** Madame Nicole ROSIER

**En présence de 19 conseillers, 8 pouvoirs ayant été déposés, soit 27 votants**

**Vu** la délibération n°2024-04-11 du 27 mars 2024 établissant le budget primitif 2024 du budget annexe « GENDARMERIE de Plateau d'Hauteville »,

**Considérant** la proposition d'emprunt de la Banque des Territoires d'un montant de 2 593 000 €,

Monsieur le Maire rappelle que le coût global des travaux et prestations pour la construction de la nouvelle caserne de Gendarmerie s'élève à 5 381 680 € TTC, soit 4 484 733 € HT.

Et les subventions à percevoir pour cette opération sont de :

- 500 000 € de DSIL et DETR,
- 466 752 € du Ministère des Armées des armées,
- 100 000 € de HBA,
- 300 000 € de la région.

Au budget primitif 2024 du budget GENDARMERIE, il est prévu un emprunt de 1 800 000 €. Un 2<sup>ème</sup> emprunt d'environ 800 000 € était prévu d'être inscrit en 2025.

La Banque des territoires demande l'inscription total de l'emprunt sur l'exercice 2024.

Vu l'avis favorable de la commission des finances réunie le 15 avril 2024, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de réaliser des mouvements de crédits, au **BUDGET GENDARMERIE** afin d'inscrire la totalité de l'emprunt à contracter de 2 593 000 €, soit un complément à budgéter de 793 000 € :

Compte – chapitre - opération	Libellé du compte	Dépenses	Recettes
2313 – 23 – opé 489	Immobilisations en cours – Constructions	793 000 €	
1641 – 16 – opé 489	Emprunts		793 000 €
	<b>Total de la section d'INVESTISSEMENT</b>	<b>793 000 €</b>	<b>793 000 €</b>

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,**

- **ACCEPTE** la décision modificative, selon le détail exposé ci-dessus,
- **DONNE POUVOIR** au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

